



Il n'est pas possible de déposer et de faire contrôler la demande d'attestation d'aptitude physique à la conduite en préfecture.

La demande doit être transmise à la préfecture exclusivement par voie postale, à l'adresse suivante :

**Préfecture de la Seine-Saint-Denis
DCL / BR / APTITUDE PHYSIQUE
1, esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY Cedex**

Imprimé mis à jour novembre 2019

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE
BUREAU DE LA REGLEMENTATION
SECTION DE LA REGLEMENTATION ROUTIERE
pref-auto-ecoles@seine-saint-denis.gouv.fr

DEMANDE D'ATTESTATION D'APTITUDE PHYSIQUE A LA CONDUITE

(Attention : cette attestation ne peut en aucune façon être assimilée à une carte professionnelle)

Je soussigné(e) :

NOM : Prénom :
 Adresse :
 Commune : Code postal : Téléphone : (portable)

solicite la délivrance d'une attestation d'aptitude physique à la conduite : cocher la (les) case(s) correspondante(s)

<input type="checkbox"/>	Véhicules de transport avec chauffeurs (VTC)
<input type="checkbox"/>	Véhicules motorisés à deux ou trois roues (VMDTR)
<input type="checkbox"/>	Ambulances
<input type="checkbox"/>	Véhicules affectés au ramassage scolaire
<input type="checkbox"/>	Véhicules affectés au transport public de personnes (TPP)

Pièces à joindre à la demande :

- ▶ la photocopie d'un justificatif de domicile délivré depuis moins d'un an (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone y compris de téléphone mobile, avis d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, quittance de loyer...).
- Si vous êtes hébergé(e) : produire en plus, une attestation d'hébergement (datée depuis moins de trois mois) ainsi que la photocopie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant.
- ▶ l'original du certificat médical (établi sur un imprimé Cerfa n° 14880*02) délivré depuis moins de deux ans par un médecin de ville agréé (liste téléchargeable sur le site de la préfecture) ;
- ▶ la photocopie recto verso d'un permis de conduire de catégorie « A » ou « B » en cours de validité, établi en France ou dans un pays membre de l'Union Européenne (dans ce cas, fournir l'attestation d'inscription au fichier national des permis de conduire délivré en préfecture ou en sous-préfecture) ;
- ▶ la photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité ;
Pour les résidents étrangers : la photocopie de la carte de résident étranger en cours de validité ;
- ▶ 2 photos d'identité de face identiques et récentes : vue de face, tête nue, au format 35 x 45 mm, expression du visage neutre ;
- ▶ la photocopie recto verso de la carte professionnelle de chauffeur VTC ou VMDTR en cours de validité ;
- ▶ la photocopie recto verso du titre professionnel correspondant à l'activité exercée en cours de validité ;
- ▶ une enveloppe intitulée « Lettre Suivie » jusqu'à 20 g renseignée comme suit :

- au recto (destinataire) : vos Nom, prénom et adresse	- au verso (expéditeur) : Préfecture de la Seine-Saint-Denis DCL / BR / APTITUDE PHYSIQUE 1, esplanade Jean Moulin 93007 BOBIGNY CEDEX
--	---

Je suis informé(e) que toute fausse déclaration est passible des peines prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal. Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé ainsi que l'authenticité des documents joints.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET
SERA RETOURNE**

Fait à le
Signature